

11117/15

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 10 août 2015

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 10 août 2015

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Projet de décision des représentants des Gouvernements des États membres
portant nomination d'un juge au Tribunal**

E 10455



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles[...]
(OR. fr)

11117/15

LIMITE

JUR 509
INST 256
COUR 35

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Projet de décision des représentants des gouvernements des États membres portant nomination d'un juge au Tribunal

PROJET DE

DÉCISION (UE, Euratom) 2015/...

**DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES**

du ...

portant nomination d'un juge au Tribunal

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 254 et 255,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article
106*bis*, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu des articles 5 et 7 du protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne et à la suite de la démission de M. Nicholas James FORWOOD qui prend effet le 1er octobre 2015, il y a lieu de procéder à la nomination d'un juge au Tribunal pour la durée du mandat de M. Nicholas James FORWOOD restant à courir, soit jusqu'au 31 août 2019.
- (2) La candidature de M. Ian Stewart FORRESTER a été proposée pour le poste devenant vacant.
- (3) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'adéquation de M. Ian Stewart FORRESTER à l'exercice des fonctions de juge au Tribunal,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Ian Stewart FORRESTER est nommé juge au Tribunal pour la période allant du 1er octobre 2015 jusqu'au 31 août 2019.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le

Le président
